

Publié le 20 février 2014

## Mission de préfiguration : Paris métropole s'engage et affirme son attachement aux Epl

Tout en regrettant que le Parlement n'ait pas retenu ses propositions, Paris Métropole a décidé, à l'unanimité, de participer à la mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris, conformément à la disposition prévue dans la loi MAPAM promulguée fin janvier. A travers l'adoption d'une résolution, les élus ont réaffirmé leur attachement à disposer demain d'« outils opérationnels et innovants, pilotés par les élus locaux ».

Par ce vote les élus membres de Paris Métropole, réunis le 7 février dernier à Saclay, entendent pleinement jouer leur rôle dans la phase de préfiguration. Ainsi, **Daniel Guiraud**, maire des Lilas et président de Paris Métropole, présidera la mission de préfiguration aux côtés de **Jean Daubigny**, préfet de la Région Ile-de-France. Pour mémoire, dès la parution du décret d'installation et jusqu'au 31 décembre 2015, il appartiendra à la mission de préfiguration d'éclaircir les zones grises de la loi et de définir les modalités de mise en œuvre de la future métropole. A travers l'adoption d'une résolution, les édiles franciliens ont exprimé les conditions de leur engagement et rappelé comme préalable la nécessaire confiance réciproque entre l'Etat et les élus locaux. Au lendemain de l'annonce en conseil des ministres de la mise à disposition des outils fonciers et d'aménagement de l'Etat, notamment l'AFTRP (Agence foncière et technique de la Région parisienne) et sa transformation en un établissement public dédié aux grandes opérations d'urbanisme et d'aménagement, ils ont tenu à préciser que « le calendrier des actions conduites par l'Etat devait s'accorder avec celui de la préfiguration ». Enfin, les membres de Paris Métropole ont souhaité réaffirmer leur attachement à disposer « d'outils opérationnels et innovants, pilotés par les élus locaux », et souligner que « la transformation des outils de l'Etat ne pouvait être dissociée des évolutions des outils territoriaux (Epf et Epl) » et « concerne en premier chef les travaux de préfiguration ». La Fédération des Epl Ile-de-France se félicite de cette position et d'avoir été entendue par les élus à la fois membres de Paris Métropole et acteurs du mouvement Epl francilien. Alors que les contours de la mission de préfiguration se dessinent, le conseil d'administration de la Fédération des Epl Ile-de-France a décidé lors de sa réunion du 15 janvier dernier, de proposer l'expertise de son réseau pour alimenter les travaux de la mission de préfiguration. Dans cette perspective, des demandes de rendez-vous ont été adressées au préfet de Région et au président de Paris Métropole.

Par Caroline VOLLET